

Les impôts vont augmenter sensiblement de près de 10%... Le conseil municipal en a décidé ainsi dans une ambiance tendue...

Les impôts vont bien augmenter à Saint-Laurent

Le dernier conseil municipal et son débat d'orientations budgétaire le laissaient présager. C'est désormais acté, les taxes locales vont augmenter d'un point et demi...presque 10%!

Ambiance tendue, mercredi soir, au conseil municipal de Saint-Laurent. Point de débat autour de la présidentielle ou du terrain de la future prison *(voir notre édition de mercredi)*, mais plutôt la tête dans les chiffres à l'occasion du vote pour le budget primitif 2017.

Comme redouté, l'augmentation des impôts a été fixée à 1,5 point. Le taux de la taxe d'habitation atteint désormais 17,97 % (contre 16,41 % en 2016), soit une croissance, selon la formule mathématique des variations de pourcentage, d'environ 9,5 %. *« Nous avons cherché des pistes d'économie sur les trois prochaines années»*, s'est exprimé le maire, Joseph Segura.



Le conseil municipal a voté mercredi soir, le budget primitif pour l'année à venir. Un budget qui va entraîner, malheureusement, une hausse des impôts locaux. (Photo Maxime Rovello)

Une dizaine d'euros par mois en plus

«Elles nous ont conduites à faire des choix sur certaines manifestations. Cette année, par exemple, nous n'aurons pas de feux d'artifice le 14 juillet. Toutes ces décisions nous conduisent à une économie de trois millions d'euros. Malheureusement ce n'est pas suffisant pour continuer à donner le meilleur aux Laurentins. C'est pourquoi j'ai décidé d'augmenter la fiscalité d'un point et demi. Cela représente une dizaine d'euros par mois en plus. Je me suis refusé jusqu'au bout à le faire mais je ne peux plus accepter de sacrifices. »

L'opposition, qui a voté contre le budget, a saisi l'occasion de mettre le maire face à ses arguments de campagne, lui qui avait promis de ne pas toucher aux impôts.

« Le père de la dette »

« Pourquoi les augmenter ? a questionné Marc Orsatti, élu d'opposition PS. *Il n'y a aucun investissement structurant prévu. La dette a explosé en passant de 25 millions en 2013 à 31,5 millions en 2017. Je ne sais pas si vous serez un maire qui laissera une trace dans l'histoire, mais vous serez le père de la dette et des augmentations d'impôts. »*

Henri Revel (opposition de droite) s'est dit inquiet des *« saignements de personnel »* et des *« départs en retraite non remplacés »* en vue de faire des économies.

En réponse, le maire a déclaré que *« personne ne pouvait prévoir une baisse des dotations de fonctionnement aussi importante. »*

Les recettes générées par l'augmentation des impôts devraient permettre, entre autres, de recruter cinq nouveaux agents de police municipale entre 2017 et 2018. Un moyen d'assurer la sécurité, véritable priorité de la ville.

MAXIME ROVELLO
mrovello@nicematin.fr

La gare a sa place «Georges-Foata»

En ouverture du conseil municipal et après plusieurs semaines d'attente, le nom du parvis de la gare a été dévoilé. *« Je propose le nom de Monsieur Georges Foata »*, a déclaré le maire. Né à Toulon en 1921, l'ancien résistant, s'est éteint à Saint-Laurent le 17 avril 2007. Danielle Hébert, adjointe cadre de vie, a retracé le parcours exemplaire de cette figure locale. *« Il était d'une grande modestie. Il n'a jamais voulu que son nom soit mis en avant. Il y a toute une histoire entre lui et le quartier de la gare. C'est bien de pouvoir lui rendre hommage comme ça. »* Un choix salué à la fois par la majorité et l'opposition, et voté à l'unanimité. La place George-Foata sera inaugurée le 6 mai prochain.

G. DE L.

Le chiffre

2350

C'est le nombre de logements manquants pour atteindre les 25% de logement social imposé par la loi SRU. Comme elle n'atteint pas ce taux, la Ville s'expose à une pénalité de 512 648 euros cette année, soit presque 1,7 million d'euros en cumulé depuis 2014. Sur le chiffre, le maire a confié qu'ériger 2350 logements était une chose *« inatteignable, à moins de construire des tours de dix étages. Ce qui est hors de question. »*